

DISCIPLINES PROPOSÉES

Disciplines instrumentales

VENTS :

Flûtes à bec et traversière :
Florence Blanchet

Clarinette :

Nathalie Boquillet-Dufreix

Saxophone : Valérie Bouyer-Havard

CORDES :

Violon : Olivier Carrière

Violoncelle : Lionel Morand

INSTRUMENTS POLYPHONIQUES :

Guitare : Laurent Bézert

Piano : Laurence Gaiguant

PERCUSSIONS :

Batterie : Stéphane Picard

Formation Musicale

Éveil Musical

(5 à 7 ans) Mélanie Célérier

Formation Musicale

(à partir du CE1) Sandrine Bréjeon, Mélanie Célérier, Christine Courmont

Pratiques collectives

Les Ensembles instrumentaux :

- Ensemble de Guitares :
Laurent Bézert

- Ensembles de Percussions :
Stéphane Picard

- Ensemble de Clarinettes :
Nathalie Boquillet-Dufreix

- Ensembles de Saxophones :
Valérie Bouyer-Havard

- AMP2R : Atelier de Musique Pop Rock de Ribérac :
Laurent Bézert

- Ensemble de cordes :
Lionel Morand

Les Ensembles Vocaux :

Christine et Philippe Courmont :
- Chœurs d'initiation, à partir de 7 ans

- Le « Jeune Chœur de Dordogne » :
(CM2 à la Terminale)

Mélanie Célérier :

- Atelier vocal « coupe gorge » (chant occitan) pour adultes



Antenne du Grand Ribéracois

20 rue 26 Mars 24600 RIBERAC

Tél. : 05 53 90 26 51

Mél : riberacois@crddordogne.com

Internet : www.crddordogne.com

Adresse postale : BP 10
24600 RIBERAC

Responsable d'antenne :
Christine COURMONT

Secrétariat :
Isabelle MALAVERGNE

Accueil :
du lundi au jeudi de 13h30 à 19h00
le mercredi 8h /12h - 13h30/19h00
(en dehors des vacances scolaires)



CONSERVATOIRE
À RAYONNEMENT
DÉPARTEMENTAL
DE LA DORDOGNE

ANTENNE
DU

GRAND RIBERACOIS

Communauté de communes
Du Pays Ribéracois



Le Conservatoire à rayonnement Départemental de la Dordogne est un syndicat mixte auquel adhèrent des communes ou communautés de communes. La domiciliation des élèves sur une de ces communautés de communes permet de bénéficier d'un tarif préférentiel. La liste complète des 140 communes adhérentes est disponible sur internet (www.crddordogne.com).

L'Antenne du Grand Ribéracois est l'une des 10 antennes du Conservatoire Départemental de la Dordogne.

Créée en 1982, l'école de musique est désormais gérée par la communauté de communes du Pays Ribéracois (CCPR) qui assure son fonctionnement.

Les cours ont lieu :

- à **RIBÉRAC**, 20 rue du 26 Mars (toutes les disciplines)
- à **TOCANE SAINT APRE**, à l'école primaire (Eveil, Atelier vocal « coupe gorge », Ateliers de Percussions, Batterie).



Fonctionnement



Le Conservatoire Départemental de la Dordogne, qui a pour mission la sensibilisation et la formation des futurs musiciens amateurs assure également la formation pré-professionnelle. Il garantit un enseignement de qualité. L'enseignement musical est ouvert à tous : enfants à partir de 5 ans, adolescents et adultes (dans la limite des places disponibles).



La musique d'ensemble, pratiquée par tous les élèves, est une formation irremplaçable pour tous les musiciens. Elle permet de relier et mettre en application les acquisitions rencontrées en cours d'instrument et de formation musicale. Elle responsabilise les musiciens et développe le sens du partage. Les formations ainsi constituées permettent de réaliser de nombreux concerts et d'affirmer la place du Conservatoire dans la vie communautaire.

Scolarité

Elle s'organise autour de 3 cursus :

- **Le cursus traditionnel** comprend la formation musicale, l'instrument et la pratique collective. Il est divisé en trois cycles d'apprentissage d'une durée moyenne de 4 ans, permettant à chacun d'évoluer à son propre rythme. Chaque cycle est validé par un examen. A la fin des études est délivré : le CEM (Certificat d'Études Musicales) ou pour

ceux qui envisagent une carrière professionnelle : le DEM (Diplôme d'Études Musicales).

- **Le cursus libre** inclut l'instrument et une pratique collective (à partir de 4 années de pratique musicale).

- **Le cursus adulte** (nous contacter pour plus de précisions). Enfin il est possible de ne participer qu'aux **pratiques collectives**.

